

Vos communes

BASSENS

L'Amicale boule veut organiser environ 10 concours par an

Philippe HAMELIN



*Les membres de l'Amicale boule lors de l'assemblée générale qui s'est tenue ce dimanche. Photo
Le DL /P.H.*

L'Amicale boule a tenu son assemblée générale, ce dimanche 12 décembre dans le local de la Boule. Une dizaine de participants sur les 35 que compte l'association ont participé à ces retrouvailles après 18 mois d'inactivité.

Le nouveau président récemment élu, Marc Baratier, rappelait les conditions de la reprise de leurs activités, avec l'accord de la municipalité : les rencontres ont lieu en semaine les mardi et vendredi de 15 à 19 heures et le samedi de 9 h 30 à midi et de 15 à 19 heures. Le club compte 9 licenciés et 26 sociétaires qui se retrouveront désormais au local boules et à la buvette.

Le nouveau comité a été constitué auprès du président qui est secondé de Jacky Marchiol, le trésorier et de Frédéric Lallain, secrétaire. Ils ont rappelé les objectifs de l'association qui sont, sur le plan sportif, de participer aux divers concours officiels de la Fédération française de boule et, pour le volet loisirs, d'organiser,

pour les sociétaires, environ 10 concours par an et diverses manifestations en cours d'année.

Marc Baratier a conclu cette assemblée en affirmant : « C'est à nous de convaincre qu'un esprit nouveau se remet en place à l'Amicale boule. »